

PRIX DE L'ABONNEMENT :

DÉPARTEMENT, six mois. . . 7 >
 REMIREMONT, six mois. . . 6 50
 FRANCE, un an. 15 >

ANNONCES

La ligne : { Judiciaires. . . 40 c.
 Ordinaires. . . 20 c.
 Réclames. . . 25 c.

Le Peuple Vosgien

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE. Vendredi, 6 Sept. 1850.

On s'abonne : — à Rambervillers, chez le citoyen GEORGE, caféier ; — à Bruyères, chez le citoyen HENRI CLAUDEL ; — à Mirecourt, chez le citoyen ROLLIN-L'ÉCOLE ; — à Donpaire, chez le citoyen L. GUYOT, brasseur ; — à Saint-Dié, chez le citoyen DUBOIS, brasseur ; — à Gérardmer, chez le citoyen GUERY, notaire ; — à Remiremont, chez le citoyen MOUGIN, imprimeur ; — à Neufchâteau, chez le citoyen CHAFFAUT, limonadier ; — à Corcieux, chez le citoyen QUILLOT, notaire.

LE PEUPLE VOSGIEN

PARAIT LES MARDI ET VENDREDI.

S'adresser, pour ce qui concerne la rédaction et l'administration, au bureau du journal, à Remiremont.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

AVIS.

Nous prévenons nos abonnés en retard de plus d'un trimestre, que nous disposons sur eux en augmentant le prix de leur abonnement de 0,15 cent.

Les exigences de la nouvelle loi sur le timbre et les frais de recouvrements que nous avons bien voulu supporter jusqu'ici, nous mettent dans la nécessité de tirer sur eux pour six mois.

Le prix des abonnements aux journaux doit toujours être payé d'avance, c'est à tort que plusieurs abonnés ont refusé d'acquiescer leur mandat, prétextant que leur abonnement n'était pas expiré.

Les pertes que nous ont occasionnées ces refus de paiement ont été trop considérables, pour que nous nous exposions de nouveau, en ne prenant pas ces précautions.

Remiremont, le 6 septembre 1850.

Un enseignement.

Le bruit du voyage du président dans les départements de l'Est s'est éteint, les réceptions officielles sont oubliées, et cependant il semble que l'on entende encore dans l'air les cris retentissants de *vive la République!* poussés avec énergie par une nombreuse et vile multitude.

Que signifient ces cris? Est-ce une protestation contre une politique rétrograde, contre l'anéantissement du suffrage universel? Oui, certainement; mais de cette excursion princière il résulte encore d'autres faits; c'est que désormais toutes les momeries monarchiques sont mortes, c'est que toutes les folles prétentions des soi-disant héritiers d'un trône sont tuées moralement et n'auront pour appui que ceux-là même qui vivent grassement des gros budgets.

Voyez en effet ce qui s'est passé dans ce voyage renouvelé du bon vieux temps. La gent officielle qui vit

de tous les régimes, qui applaudira toujours pourvu qu'on la paie, nous a donné le spectacle pitoyable de nouvelles palinodies, d'adorations ridicules, de genuflexions, de coups d'encensoir répétés depuis 30 ans par les mêmes personnes devant tous les augustes voyageurs. Le clergé qui a des prières pour tous les budgets, des bénédictions pour tous les pouvoirs, a reçu avec pompe la *seconde providence* de la France; les préfets, sous-préfets, plats valets de tous les ministres et de la députation qui a la majorité dans leur département, auraient décrété l'enthousiasme dans leurs pachaliks, s'ils l'avaient pu; derrière venait l'humble troupeau budgétaire de la justice, de la finance et des autres administrations, faisant aussi du zèle, mais de manière à ne pas trop se compromettre avec l'avenir. A côté d'eux se faisait remarquer cette nouvelle noblesse d'argent qui a toujours intérêt à fortifier le règne du capital, quel qu'en soit le représentant.

Voilà la foule à laquelle s'est mêlé le prince-président, voilà ceux auxquels il est allé demander leurs vœux et leurs besoins. Eh bien! il a pu remarquer les sentiments qui séparaient ce monde et la vile multitude qui se pressait sur ses pas dans les rues pour ne faire entendre qu'un seul et même cri. La comparaison lui fut pénible, dit-on. Cet enthousiasme de commande et de nécessité était peu fait pour le rassurer, et de plus, autour de lui, dans les salons, ce cri si répété de *vive le président* s'adressait plutôt au premier magistrat de la République qu'à l'héritier d'un grand nom.

Cette différence de sentiments, cette chaleur factice, cette retenue, ce zèle froid de gens forcés de saluer et d'adorer tous les rois, tous les princes, tous les chefs de l'Etat qui daignent visiter le pays, ne sont-ils pas des symptômes de l'épuisement des traditions monarchiques, de l'impuissance future des prétendants?

Mais le langage des autorités qui représentent mieux la pensée du peuple va nous éclairer sur l'inanité de ces résurrections et de ces singeries d'un vieux monde. A Bourg, à Strasbourg, et dans beaucoup d'autres villes où la peur n'a pas été maîtresse de la révolution, les maires ont exprimé avec une dignité toute républicaine les sentiments et les vœux des populations au président de la République.

Quant au peuple lui-même, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas admis aux réceptions officielles, il n'a cessé d'acclamer la République et ne s'est point laissé séduire par la présence d'un nom qui a ému si longtemps les fibres nationales. Il acclamait ainsi un principe et non un homme, parce qu'il sait maintenant que les hommes sont impuissants à gouverner un pays où le peuple, en-

tré en possession de sa propre souveraineté, veut se gouverner lui-même. Il criait *vive la République*, parce que ce cri signifie à bas les idoles, à bas les prétendants, parce que la République est incompatible avec les institutions monarchiques qu'on a conservées et celles qu'on veut faire revivre, parce que la République est la destruction des privilèges, des abus, des iniquités, des inégalités révoltantes, parce que la monarchie ou l'empire, c'est le règne du plus fort, l'asservissement des travailleurs, le tombeau des libertés, c'est le culte du veau d'or. Il criait et il criera encore et toujours *vive la République*, parce que, depuis deux ans, il a appris une foule de choses qu'il n'oubliera pas, et que ce qu'il avait conquis et aimait, ce sont les oppresseurs de la veille qui le lui ont ravi.

Oui, la tradition monarchique se meurt, elle est morte, et c'est le voyage du prince Louis-Napoléon qui l'a appris à la France. Tous ces repétasseurs de vieilles idolâtries sont morts avec elle dans l'impuissance et dans le ridicule. Tous ces administrateurs nommés par le pouvoir pour en être obéis, tous ces complaisants de tous les régimes, tous ces flatteurs par ordre, constamment en dehors du sentiment populaire, ont travaillé à leur insu à la déconsidération du pouvoir, à la destruction de l'autorité d'en haut.

Adieu donc, vieilles gens d'un passé qui n'a plus de vie, courtisans qui adorez le plus fort et croyez bafouer le peuple, fonctionnaires déconsidérés par votre servilisme et par vos palinodies et qui, sans conscience, servez le pouvoir contre le pays lui-même; adieu, édificateurs sifflés d'arcs-de-triomphe, adieu, aristocrates de la finance, de l'industrie et de la propriété, qui soutenez toutes les monarchies pour rester monarques dans votre petit monde; adieu. Le peuple a acclamé la République; le peuple seul est roi; il le sait; il le veut. Vous briserez vos forces contre lui.

VOSGIEN.

Nous lisons dans la *Republique* :

On se rappelle le rôle odieux attribué aux ouvriers suisses, dans l'affaire de la Halle de Besançon. Les journaux présidentiels n'avaient pas assez d'invectives contre ces républicains, coupables d'avoir manqué au premier de leurs devoirs envers l'hospitalité de la France. L'espièce de guet-apens qu'on mettait pieusement sur leur compte, venait nécessairement des principes dont ils sont imbus, et leur qualité d'étrangers, dans un temps où les Français eux-mêmes ont grand-peine à se tenir hors de péril, les exposait à n'être point ménagés.

du vieux bandit; mais comme il la voyait hésiter encore, il ouvrit un tiroir et y prit une poignée de florins.

— Tiens, Ouldine, voici ce que le capitaine m'a chargé de te remettre, plus tard tu recevras le reste.

Cet argument fut décisif, l'Égyptienne ne conserva plus aucun doute sur la bonne foi du vieillard.

— Voyez si on peut se fier aux pressentiments, dit-elle, je n'espérais rien obtenir en arrivant ici, car de mauvaises nouvelles ne m'ont jamais valu un morceau de pain... Eh! bien, je m'en vais les mains pleines d'argent.

Elle se prit à rire de bon cœur... Tibalt riait aussi.

— Ah! ça, dit-il, j'espère que dès demain, nos amis sauront ce qui se passe. Le plus tôt est le mieux.

— Oh! soyez tranquille, je vais prendre les chemins de traverse. Voici deux heures qui sonnent; il est temps de se mettre en route.

Ce disant, la Bohémienne repassa la fenêtre et se dirigea vers la porte du jardin.

Tibalt la suivit des yeux. Lorsqu'elle eut disparu, il partit d'un éclat de rire vraiment diabolique, et ferma le volet.

X.

Ouldine s'avancait à grands pas dans la plaine qui sépare Pirmesens des forêts environnantes.

FEUILLETON DU PEUPLE VOSGIEN.

SCHINDERHANS

(JEAN-L'ÉCORCHEUR).

Historique.

SUITE *.

— C'est vrai, je m'en souviens, observa Tibalt, il m'avait alors chargé de te remettre cinquante florins.

A ces mots, Ouldine fit un mouvement de surprise, puis grimaçant un sourire :

— Tibalt, dit-elle, j'ai eu tort de me méfier de vous, je le vois bien maintenant. — Vous ne voudriez pas tromper une pauvre vieille femme comme moi!

— Te tromper! ah! tu ne me connais guère!

— J'ai eu tort, vous êtes le meilleur ami de notre maître, je puis tout vous dire.

Cette fois Tibalt sut maîtriser sa joie. La Bohémienne se recueillit un moment et poursuivit.

— Jeudi dernier, sur la grande route de Rastat, une terrible rencontre a eu lieu entre la gendarmerie de cette

ville et la bande de Schinderhans... plusieurs des nôtres ont été faits prisonniers... les autres se sont retirés au moulin de Hassenbruck. J'y étais, il n'y avait plus une minute à perdre, car les gens d'armes occupaient déjà toutes les issues de la forêt... On décida qu'il fallait passer le Rhin pendant la nuit et l'on prit rendez-vous dans les ruines de Triefels.

— Dans les ruines de Triefels! s'écria Tibalt. Oh! comme tout s'arrange!... mais savent-ils que Schinderhans est à Pirmesens?

— Non, ils ne le savent pas.

— Il faut qu'ils le sachent, Ouldine, il le faut! Schinderhans est fier, beaucoup trop fier pour aller au devant d'eux... il les a quittés dans un moment fort critique... il se le reproche chaque jour... mais, tu le connais, il ne fléchit jamais... d'ailleurs, il craindrait d'être repoussé. Au contraire, s'ils viennent ici lui serrer la main, s'ils viennent lui dire : — Capitaine, tout est oublié, qu'il ne soit plus question du passé. Nous voici, toujours les mêmes, dévoués jusqu'à la mort. — Tu comprends, Ouldine, son orgueil sera satisfait, et ceux qui l'auront tiré de ce mauvais pas seront récompensés comme ils le méritent. C'est à toi qu'appartient cet honneur, il est juste que tu en recueilles le fruit.

La Bohémienne était toute troublée par l'éloquence

* Voir les numéros des 19, 25, 26, 31 juillet, 6, 15, 16, 23, 27, 30 août et 4 septembre.

On pensait, d'ailleurs, que le gouvernement était bien aise, à tort ou à raison, de faire tomber sa mauvaise humeur sur quelqu'un, et les 5,000 Suisses démocrates qui travaillent, dit-on, à Besançon, lui venaient tout à point pour cela. Avec eux, grâce à la législation sur les étrangers, on pouvait faire un petit bout d'ère des Césars, rajeunir les pratiques de la police du bon temps, et prouver, par dessus le marché, qu'en Franche-Comté, il n'y a que les Suisses qui soient républicains.

C'était assez bien imaginé. Mais les journaux suisses donnent aux mesures prises contre leurs compatriotes une autre cause que celle alléguée par les organes présidentiels. Ce n'a pas été tant pour avoir manqué de respect au président qu'on leur en veut, que parce que la confédération suisse n'a pas envoyé des délégués à Besançon ou à Strasbourg, pour complimenter M. Louis-Napoléon. Et cependant peut-on blâmer le conseil fédéral d'avoir rompu avec ces traditions de courtoisie monarchique, que l'ancienne confédération n'avait que trop conservées? Dans cette réserve de l'autorité fédérale, il n'y a eu ni impolitesse, ni acte impolitique, mais tout simplement l'attitude qui convient au gouvernement d'un peuple républicain, qui ne voit que temps perdu dans de vaines parades.

Département.

EPINAL. —

La place nous a manqué dans notre dernier numéro pour dire à nos lecteurs comment avait été accueilli à Epinal le verdict d'acquiescement prononcé lundi par le jury des Vosges en faveur du *Peuple vosgien*.

Les démocrates, on le pense bien, s'en réjouissaient franchement et bon nombre de citoyens, qui sans partager nos opinions n'approuvent pas toujours les actes du pouvoir, applaudissaient tout haut à l'acquiescement de notre ami Thérin, qui n'avait pu être mis en cause dans cette affaire que par suite d'une aberration judiciaire, mais les gens qui ont mis bas toute pudeur civique, les apostats à la suite de l'illustre insurgé d'Arbois, les thuriféraires de tous les gouvernements présents, passés et futurs, les sacristains de la politique, les enfants de chœur de la réaction ont entonné en faux bourdon un lamentable *miserere*. Tous ces fricoteurs de budget ne cherchaient même pas à cacher leur désappointement. Le procès était injuste, on voulait bien en convenir, mais qu'importe, si huit jurés honnêtes et modérés avaient compris la raison d'Etat, le tour était fait et l'on crierait aujourd'hui par dessus les toits que l'hydre de l'anarchie est écrasée dans les Vosges. Il n'en a pas été ainsi heureusement.

De leur côté les amis du *Peuple vosgien* s'étaient rendus à Epinal de plusieurs points du département bien décidés, en cas de condamnation, à ne pas laisser périr l'organe de la démocratie. Ils se sont réunis dans la journée, ainsi qu'ils y avaient été conviés. Encouragés par l'issue du procès ils ont adopté plusieurs mesures qui assurent désormais l'existence du journal contre toute fâcheuse éventualité, et lui donneront avant peu dans le département toute la force et toute la consistance désirables.

Le soir, un souper projeté par quelques-uns seulement s'est trouvé transformé en moins de vingt minutes en un banquet fraternel, où soixante-dix citoyens sont venus s'asseoir et célébrer avec calme et dignité la victoire remportée le matin.

De singuliers bruits ont couru au sujet de ce banquet improvisé. M. le préfet des Vosges aurait eu, dit-on, la velléité de s'opposer à ce qu'il eût lieu. On va même jusqu'à dire qu'il aurait demandé au lieutenant-colonel des lanciers, cinquante hommes pour disperser et jeter par

Le froid était vif, l'eau calme et limpide; sous le rayonnement des étoiles se déroulaient à perte de vue les cimes glacées des Vosges et les gorges profondes du Nord-Vald. Un silence imposant régnait sur la campagne déserte; seulement, à de longs intervalles, les aboiements de quelques chiens de garde éveillaient l'écho lointain des montagnes.

La saison, l'heure et le lieu avaient un caractère triste et solennel dont rien ne saurait donner l'idée.

Ouldine atteignit bientôt l'escarpement d'un ravin au fond duquel se précipitent les eaux tumultueuses de la Guech. D'énormes rochers, couronnés de sapins, de bouleaux et de hêtres, encassaient le torrent alors couvert de glace, leurs masses gigantesques se détachaient sur l'immense étendue des forêts, comme de sombres écueils à la surface immobile de l'Océan.

La Bohémienne descendit avec précaution dans les profondeurs du défilé.

Qu'on se figure deux murailles granitiques, hérissées de roches à des hauteurs inaccessibles. De loin en loin, quelques pâles rayons de lumière égarés dans les ténèbres, font miroiter la glace terne comme du plomb. Un étroit sentier parcourt toutes les sinuosités du précipice... c'est là que s'avance Ouldine. Tantôt elle cotoie le torrent qui mugit à ses pieds, tantôt suspendue aux

les fenêtres au besoin, ces mauvais citoyens qui poussaient l'esprit révolutionnaire jusqu'à souper ensemble sans sa permission.

Ce que nous savons positivement, c'est que le commissaire de police a été envoyé de la préfecture auprès de l'un des membres de la municipalité provisoire pour lui demander si c'était un dîné d'amis ou bien un banquet avec *toasts* que nous allions faire. M. le préfet était vraiment trop curieux. Bref, nous avons eu un véritable banquet, parfaitement constitutionnel, car pas un mot n'y a été prononcé contre la République, je crois même qu'on y a bu à la santé de M. Dépercy, qui a fait faire un si grand pas à la démocratie vosgienne, depuis qu'il administre ce département.

De chaleureux *toasts* ont été portés; on a chanté avec entrainement la *Marseillaise*, et plusieurs chants démocratiques de Pierre Dupont, et l'on s'est séparé paisiblement et plus rassurés que jamais sur l'avenir de la République.

— Parmi les convives qui assistaient au banquet de l'acquiescement, il y avait deux représentants du peuple, quatre conseillers généraux, les maire et adjoints provisoires de la ville d'Epinal, tous les membres composant la majorité du conseil municipal de cette ville, le défenseur du *Peuple vosgien*, le président du comice agricole de l'arrondissement, des avocats, des médecins, des journalistes, des ouvriers, des négociants, des bourgeois; toutes les classes enfin de la démocratie vosgienne s'y trouvaient, quoi qu'en petit nombre, suffisamment représentées.

Nous demanderons comment le commissaire de police, agent salarié de la municipalité s'y serait pris, en présence de certains convives, pour exécuter les volontés préfectorales, si M. Dépercy n'avait pas renoncé à sa folle expédition.

— Il semble qu'une fatalité bien déplorable semble vouloir donner tort à l'aveugle entêtement de M. le préfet des Vosges, relativement à la réorganisation de la compagnie de pompiers d'Epinal.

En moins de quatre jours notre population a été éfrayée par deux incendies.

Dimanche, vers trois heures, le feu s'est déclaré avec violence dans la maison du citoyen Ignace Erath, fumiste et propriétaire de vaches, demeurant rue des Petites-Boucheries. Les bâtiments étaient assurés, mais le mobilier qui ne l'était pas n'a pu être sauvé; la perte pour l'incendie s'élève à plus de 5,000 fr.

Mercredi soir, à neuf heures, le tocsin et la générale se faisaient de nouveau entendre. C'était encore le feu qui venait de prendre dans les greniers à foin de la maison Dutacq, rue Léopold-Bourg. A onze heures on était maître de cet incendie, mais nous ignorons la perte qu'il a pu occasionner.

Nous ne voulons pas abuser de la position qui nous est faite par ces deux événements, nous ne pouvons cependant nous taire sur l'impression fâcheuse qui s'est généralement produite à Epinal lorsqu'on a vu le plus affreux désordre, la confusion la plus dangereuse régner dans les secours apportés à ces deux sinistres et cela en dépit du concours dévoué de tous les citoyens; de celui surtout des pompiers démissionnaires, dont on s'obstine à repousser les services indispensables pour satisfaire une ambition incapable.

— Dans sa séance de mardi 3 septembre, le conseil municipal d'Epinal a adopté à l'unanimité, la proposition suivante :

Le conseil, touché des obligations contenues dans la lettre signée par M. Baurain, capitaine de pompiers, ainsi que par 70 pompiers, touché en même temps des discours attribués à M. Baurain aux deux derniers exercices de la compagnie, espère que l'administration mu-

lières des rochers, elle s'élance hardiment sur leurs aspérités. Nature audacieuse et sauvage, elle ne s'étonne point de toutes ces grandeurs, elle ne s'effraie pas de toutes ces horreurs; elle ne craint aucun danger, elle croit être utile à Schinderhans, sa course est rapide, infatigable.

Après quelques heures de marche, le ravin s'élargit peu à peu, les broussailles deviennent plus rares et le défilé prend insensiblement l'ampleur d'une vallée. Alors la Bohémienne, toute haletante, s'arrête et lève les yeux.

En face d'elle, sur un massif de granit, se dressent les ruines de Triefels. Une noire phalange de sapins se déroule aux flancs de la montagne; la lune, inclinée à l'horizon, brise dans leurs rameaux chargés de givre, ses rayons de cristal.

Triefels, château d'embuscade, repaire de brigands au moyen-âge, n'est plus aujourd'hui qu'un amas de décombres rongées par la mousse et le lierre. C'est la vieille maudite de Caïn; son front penché sur l'abîme ressemble au tronc noueux d'un chêne sillonné par la foudre.

Ouldine sentit un frisson courir sur ses veines. Elle comprenait instinctivement la majesté sinistre de ce ta-

nucipale saura prendre les mesures nécessaires pour veiller à la dignité du conseil et sauvegarder les attributions de l'administration.

Dans la même séance, on adopte également à l'unanimité, la proposition suivante :

Répéter auprès de M. le préfet le vœu de la dissolution de la compagnie de pompiers, afin de la réorganiser immédiatement.

Appuyer ce vœu :

1° Sur l'impossibilité acquise par deux tentatives infructueuses, de réorganiser la compagnie par tout autre moyen.

2° Sur la nécessité, démontrée plus que jamais par le dernier sinistre, de constituer une compagnie dont le nombre et l'organisation répondent aux besoins et à la sécurité de la ville.

LES MASQUES TOMBENT. — Enfin nous savons à qui nous avons à faire, et certes les ouvriers d'Epinal sont heureux d'avoir vu figurer au nombre des fidèles qui ont été faire antichambre chez M. le comte de Chambord, à Wiesbaden, le nom de M. l'abbé de Sucey d'Auteuil. Personne n'ignore que cet ancien sergent-major au 20^e léger a été un des agents les plus actifs de l'élection du 10 décembre et que, dans vingt circonstances, il a péroré en faveur de M. Bonaparte. Mais il paraît que le temps est venu de sortir franchement son drapeau de sa poche et d'ôter son masque. Des ordres sont arrivés d'en haut sans doute; les temps approchent, et le bonapartisme est mis de côté comme une vieille guenille... Tant mieux, nous aimons les positions nettes, et nous connaissons au moins la couleur vraie des adversaires qui sont en face de nous.

Nous osons croire que le *Journal des Vosges* nous donnera les impressions de voyage de M. l'abbé de Sucey d'Auteuil; c'est le moins qu'on doive à un ami et collaborateur.

CONVERSION DU *Journal des Vosges*. — On lit dans le *Journal des Vosges*, numéro du 28 août 1850, à l'article *société de prévoyance et de secours mutuels de la ville d'Epinal*, les lignes suivantes : *Pendant la discussion des articles, les ouvriers ont donné des preuves nombreuses de saine appréciation du juste, comme on doit l'entendre dans une société bien comprise. Et plus loin : Ce qui a surtout caractérisé cette séance de près de quatre heures, c'est l'approbation spontanée des principes de bien par la totalité de l'assemblée, lorsqu'une question lui était soumise. Or, les hommes qui rédigent actuellement le Journal des Vosges n'ont jamais manqué aucune occasion de médire de toutes les élections qui se sont faites à Epinal depuis le 24 février, et d'attaquer l'esprit démagogique qui y règne, surtout dans la classe ouvrière.*

Comment donc se fait-il que ces mêmes citoyens, qui, jusqu'alors, selon le *Journal des Vosges*, n'ont eu que des idées fausses, et que les meneurs n'ont cessé d'égarer, se trouvent tout à coup pénétrés des idées du juste et du vrai?... C'est qu'ils se sont trouvés en contact avec MM. Haxo et compagnie. Les anciens rois de France, par leur seul contact, guérissaient les écrouelles, les rédacteurs du *Journal des Vosges* font plus, ils guérissent l'esprit, rien qu'en se montrant aux ouvriers.

Mais trêve de plaisanteries, nous avons toujours rendu justice à l'excellent esprit de sagesse, de modération, de prudence et de républicanisme qui anime les travailleurs d'Epinal, et nous ne pouvons que nous féliciter de voir enfin notre opinion partagée par la rédaction du *Journal des Vosges*. Nous espérons qu'à notre exemple, MM. Haxo et compagnie vont protester de toutes leurs forces contre la nouvelle loi électorale, qui enlève le droit de voter à des hommes que désormais ils ne peuvent plus compter dans la vile multitude, ni regarder comme des

bleau... Pas un souffle n'agitait l'air, le silence était absolu.

Tout à coup l'hymne des brigands s'élève du milieu des ruines; toutes les anfractuosités de la montagne se renvoient le chant terrible comme un cri d'enthousiasme, et la Bohémienne, électrisée, reprend sa course avec une nouvelle ardeur. Elle atteint bientôt les remparts du vieux Castel. En ce moment les bandits entonnaient le dernier couplet :

Quand la fusillade s'engage,
Notre cœur bondit de plaisir;
Car il se plaint aux cris de rage,
D'un ennemi qui va mourir.
Point d'embuscade, point d'entrave,
Nous lui faisons feu gaiement.
Et si le sort trahit un brave,
Sans crainte, il meurt en murmurant :
Amis, le vin est l'âme de la vie.
Allons, allons, le verre en main,
Riez, chantez, buvez jusqu'à la lie :
Qui sait si vous boirez demain !

Qui sait si vous boirez demain!... répétaient les échos : et le silence grandit comme les ténèbres après l'éclair.

ÉMILE-ERCKMANN CHATRIAN.
(La suite au prochain numéro.)

esprits pervers ne rêvant que la destruction de la société. Quand le *Journal des Vosges* sera d'accord avec nous sur ce point, nous lui demanderons d'autres concessions, car il faut être logique jusqu'au bout, et nous comptons bien que sa conversion ne s'arrêtera pas en si beau chemin.

— M. Génin, délégué faisant les fonctions de maire, vient de résilier ses fonctions et de les transmettre à celui des conseillers qui le suit immédiatement dans l'ordre du tableau. Ce conseiller est M. Mougin, qui a dû entrer en fonctions lundi dernier. Quand cessera cette situation anormale? Dieu seul et M. le préfet le savent.

— Une lettre, signée de 70 pompiers, en tête desquels marche celle du capitaine-commandant, proteste contre le vœu émis par le conseil municipal en faveur d'une dissolution de la compagnie, comme étant le seul moyen de la réorganiser sur un pied convenable.

Sans nous arrêter à ce que cette lettre a d'inconvenant et d'insurrectionnel à l'égard du conseil municipal, dont l'autorité est supérieure à celle de M. le capitaine Baurain; parce que cette affaire regarde le conseil, qui, nous le croyons, est bon pour se défendre; sans même rechercher les moyens employés pour obtenir les signatures, moyens contre lesquels le *Journal des Vosges* a déjà été obligé de publier des protestations, nous nous bornerons à redresser quelques erreurs insérées dans cette longue lettre, bombe incendiaire lancée un peu trop à la légère, et dont les éclats doivent rejaillir sur les deux ou trois hommes qui en sont les seuls inventeurs responsables. Il est faux, tout à fait faux que les pompiers sortis de la compagnie aient été seuls prévenus de l'incendie de Grandrupt; qu'on fasse une enquête à cet égard, et l'on apprendra qu'on a prévenu indistinctement tous les pompiers, sans s'inquiéter s'ils appartenaient ou s'ils avaient cessé d'appartenir à la compagnie. Il n'y a donc pas eu de *manœuvre inqualifiable*. Nous remarquons aussi cette phrase qui termine, la lettre de M. Baurain: *nous regarderons comme une honte et un châtement non mérité la dissolution de la compagnie par la raison que nous n'avons jamais failli aux devoirs qui nous sont imposés.*

Et d'abord, cette dissolution, loin d'être une punition comme s'efforce de le faire croire M. Baurain, dans le but sans doute de faire respecter l'autorité municipale par les hommes placés sous ses ordres, ainsi que ses devoirs l'exigent, est, au contraire le seul moyen maintenant possible pour réorganiser immédiatement la compagnie.

Ensuite nous voudrions bien qu'on se fût souvenu de ces beaux principes lors de la dissolution de la garde nationale qui certes *n'avait pas été méritée*, car d'elle *autant que de toute autre, on peut dire qu'elle n'a jamais failli aux devoirs qui lui étaient imposés.*

D'où vient qu'on a ainsi deux poids et deux mesures? Bon sens, logique, impartialité!... Quand donc l'amour-propre cessera-t-il de vous étouffer?...

On nous prie d'insérer la lettre suivante, qui vient d'être adressée aussi au *Journal des Vosges*:

Monsieur le rédacteur,

Nos noms se trouvent, nous ne dirons pas à notre grande surprise, au bas d'une lettre concernant la compagnie de pompiers, car nous avons signé de notre plein gré, mais nous devons à la vérité, et au poids que doit avoir toute signature, de donner quelques explications.

Une lettre nous a été présentée, on ne nous a pas donné le temps d'en prendre connaissance, mais on nous a persuadés qu'elle n'avait qu'un seul but, celui de réorganiser la compagnie de pompiers, et nous y avons souscrit avec d'autant plus de plaisir, qu'il nous en coûtait de nous voir séparés de nos camarades, que nous chérissons toujours.

Le *Journal des Vosges*, que nous ne lisons pas souvent, il faut l'avouer, car nos loisirs ne nous le permettent pas, vient cependant de nous faire connaître que nous étions adhérents à la grande lettre au bas de laquelle nos noms figurent.

Si nous ne partageons pas toutes les idées qu'elle renferme, nous partageons encore moins le blâme qu'elle rejette sur le conseil municipal, car il n'est pas donné, ni permis de contrôler les actes qu'il fait dans l'intérêt de la cité.

Aussi, monsieur, nous ne craignons pas de répéter que si nos noms se trouvent au bas de la trop grande supplique qui a paru dans votre journal, ce n'est que parce que nous pensions que notre signature ne devait avoir pour valeur que d'engager nos anciens camarades à s'unir à nous, et non pour contrôler des actes d'administration municipale.

Ont signé : Emile MOUGEOT. — Michel WEISS. — Charles WEISS. — L. FUHRER. — DANICHERT. — G. MESC. — THOUVENEL, (pompiers.)

— Nous voudrions bien citer tous les actes de courage et de dévouement qui se sont produits lors de l'incendie de dimanche dernier; mais dans l'impossibilité de les connaître tous, nous nous contenterons, pour le

moment, de signaler le fait suivant que nous tenons d'un témoin oculaire.

Vers la fin de l'incendie, quand le feu, cerné de tous côtés, s'éteignit sous les flots d'eau que lui envoyaient trois pistons dirigés avec autant d'habileté que de courage, le pompier Brun, placé sur une soupenette, arrachait, à l'aide d'un grand crochet, différents objets qui pouvaient fournir un aliment au feu. Derrière lui était une ouverture, d'où, s'il était venu à y tomber, il aurait été précipité d'une hauteur de 20 pieds. Tout à coup le fer de son crochet se démanche, au même instant il reçoit un jet d'eau dans l'estomac qui le repousse en arrière et lui fait perdre pied. Déjà il était dans l'espace, lorsque l'ex-sergent-major Lambin qui, placé près de lui, tenait le piston d'une pompe, se précipite, le saisit du seul bras qu'il avait libre, en lui disant : *Halte là, on ne s'en va pas les uns sans les autres*, et l'arrête dans sa chute. Mais les forces lui manquent pour le ramener près de lui, et le côté appuyé sur une balustrade, il le soutint jusqu'à ce qu'un autre pompier, nommé Martin, vint l'aider à sauver leur camarade.

L'ex-sergent-major souffre encore très-vivement du côté sur lequel il s'est appuyé.

Or, le pompier Brun est un des pompiers restés à la compagnie. Qu'on ne vienne donc plus dire qu'il y a de l'animosité de la part des anciens pompiers contre ceux qui font encore partie de la compagnie. Cet acte de dévouement répond, mieux que bien des phrases, à toutes les calomnies par lesquelles on a tant essayé de semer la haine et le trouble parmi tous ces braves gens.

— Des explications données par tous, il résulte que cette demande de dissolution ne saurait avoir rien de blessant pour les pompiers actuels, qu'il ne s'est agi que de l'insuffisance du nombre, et nullement du plus ou moins de capacité des hommes.

— Rien de plus capricieux que le hasard. Un de ces jours, deux citoyens, dont l'un membre du conseil général, jouaient au domino. Arrive M. le baron de Ravinel qui avait à parler à son collègue. La partie touchait à sa fin. Aussi l'on entendit bientôt l'un des joueurs s'écrier : *Domino! gagné! allons, venez-vous?* « Pas encore, répond le conseiller en montrant le dé qui lui restait, voyez, je reste avec le *double-blanc*; et il se mit aussitôt à causer avec M. de Ravinel qui était à côté de lui.

REMIREMONT. —

Nous ne reculons jamais devant une rectification. Ce n'est pas M. Febvrel, président du tribunal de Saint-Dié, et qui présidait le conseil général en 1849, qui s'est illustré dans les Vosges en élevant des *tonquins*, c'est M. Alcide-Melchior Febvrel, de Remiremont, représentant du peuple. Tous deux font partie du conseil général et portent le prénom de Melchior, c'est ce qui a causé notre erreur. M. le président Febvrel n'est illustre que dans le tribunal de Saint-Dié, où il est chargé de rendre la justice. Nous demandons sincèrement pardon à l'éleveur des *tonquins* de lui avoir enlevé pendant huit jours un des plus beaux fleurons de sa couronne.

— On assure que M. Fachot, receveur particulier des finances à Saint-Dié, père du juge d'instruction de Remiremont, vient d'être révoqué.

— Le bruit de la révocation du procureur de la République de Remiremont, circule également dans cette ville.

Départements voisins.

NANCY. — Dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre, un effroyable incendie dont on ne peut encore connaître les causes et les funestes conséquences a éclaté dans la commune de Thiaville, près Baccarat. Les voyageurs venant par la voiture de Schelestadt ont aperçu les flammes à la sortie de Saint-Dié. Dans toutes les communes qu'ils ont traversées, le tocsin se faisait entendre.

PONT-A-MOUSSON. — A la suite de la manifestation qui a eu lieu à Pont-à-Mousson, lors du passage du président de la République, le chef de bataillon de la garde nationale de cette ville a donné sa démission.

METZ. — La cour de cassation vient d'annuler, pour excès de pouvoirs, un arrêt de la cour d'appel de Metz, qui condamnait les deux gérants du *Republicain de la Moselle*, chacun à 2 mois d'emprisonnement et 600 fr. d'amende, solidairement.

STRASBOURG. — Le citoyen Gerber vient d'être mis en liberté. On sait que son arrestation se rattachait au fameux complot contre la vie du président de la République, inventé par les feuilles de la police pour exciter l'enthousiasme en faveur du prince. Le principal grief élevé contre le citoyen Gerber était fondé, dit-on, sur ce que le prévenu avait coupé sa barbe : ce grief a disparu pendant l'instruction. Ainsi s'évanouit le grand attentat.

BISCHWILLER. — Un malheur qui vient d'avoir lieu dans notre ville, nous montre de nouveau combien il faut être prudent avec les armes à feu : Un garçon de huit ans vient en jouant de tirer un coup de fusil dans la figure d'une fille de quatre ans, qui est restée morte sur place.

COLMAR. — La température en Alsace ost celle du mois d'octobre et, si ce temps continue, la vendange, qui devait être abondante, en souffrira beaucoup. — D'un autre côté on se plaint partout de la réapparition de la maladie des pommes de terre, aussi bien dans les montagnes que dans la

plaine. La pourriture fait de tels progrès que l'on craint de perdre les deux tiers d'une récolte qui se présentait sous les auspices les plus favorables. On attribue la maladie aux pluies excessives du mois d'août. — Cette circonstance a fait hausser les blés sur presque tous nos marchés.

BELFORT. — Le sieur Valbert (Pierre-Joseph), journaliste à Belfort, avait été expulsé de son logement, il y a environ six semaines, pour défaut de paiement, étant privé de tout moyen d'existence, avait eu l'idée de se faire avec du foin un lit sous le pont de la porte de France, où il allait tous les soirs se coucher. Le 25 août courant, il tomba tellement d'eau que le fossé en fut inondé; il y avait de l'eau à ceinture d'homme; le pauvre Valbert, ainsi surpris, a été trouvé le matin à 7 heures et demie, donnant encore quelques signes de vie; le portier-consigne le retira et lui prodigua tous les soins que réclamait sa position; mais néanmoins Valbert a expiré un instant après.

Intérieur.

M. le président de la République est parti ce matin de l'Élysée, à neuf heures et demie, pour son voyage, accompagné de MM. Baroche, général Lahitte et Rouher.

Le président ne prend pas la voie de mer, et il s'arrêtera dans les principales villes placées sur son itinéraire. Il se rend d'abord à Evreux. Le voyage durera cette fois dix jours.

On sait que M. le président doit toucher à l'île de Wight, où se trouvera la reine d'Angleterre.

Les ministres de la guerre, du commerce et des travaux publics restent à Paris.

Les ministres des finances et de l'instruction publique sont en congé.

— Nous recevons de Meulan, 5 septembre, la lettre suivante :

« Une bonne journée pour la République vient de se passer à Meulan.

» Le président était attendu par les gardes nationales du canton, arrivées trois heures avant lui. A une heure il paraît dans une voiture découverte, coiffé d'un képy, ayant à ses côtés son *commis* de l'intérieur. Une parente de feu Geney, général de la première République, lui présente un bouquet de roses à l'entrée d'un arc-de-triomphe de maigre apparence. Quelques cris de : *Vive Napoléon!* se font entendre au milieu de petits groupes de femmes et d'enfants, couverts aussitôt par ceux de : *Vive la République!* poussés par les démocrates sous les armes. Les musiques de la milice citoyenne entonnent le *Chant du départ*; les chevaux partent au grand trot et l'air patriotique accompagne ou plutôt poursuit M. Bonaparte jusqu'à la poste.

Et la musique en groupe Galoppait avec lui.

M. le ministre de l'intérieur se mordait les lèvres de dépit en observant les saluts bien peu multipliés de M. Bonaparte. Enfin il est entré dans nos murs aux cris de : *Vive la République!* il en est sorti de même.

Cinq petites minutes lui ont suffi pour s'enquérir des besoins de nos populations et les passer en revue. Les bataillons de Maule et de Flins s'en sont retournés mécontents.

— Un ordre émanant du général Changarnier et ayant pour but de défendre aux officiers et sous-officiers de l'armée de Paris de prendre part à une souscription que les zélés voulaient ouvrir pour offrir un banquet au président, a causé une certaine sensation.

LA SAINTE INQUISITION EN ESPAGNE. — Nous empruntons à l'*Italia libera* le tableau suivant des exécutions et condamnations opérées par les tribunaux de l'inquisition. Nos lecteurs remarqueront que ces assassinats prétendus juridiques ne sont pas l'œuvre de la colère, de l'irritation, de la vengeance d'une nécessité quelconque de guerre étrangère ou civile; c'est au nom de Dieu et de la religion catholique, dans le silence de la méditation et dans le calme de la prière que ces infamies s'accomplissaient :

Le premier grand-inquisiteur d'Espagne fut, comme chacun sait, Torquemada. Sous son règne, c'est-à-dire de 1481 à 1498, furent brûlés vives, 10,220 personnes; furent brûlés en effigie, 6,840; condamnées aux galères et à la prison, 97,071.

De 1498 à 1507, furent brûlés vives, 2,592 personnes; en effigie, 829; condamnées aux galères et en prison, 32,952.

De 1507 à 1517, personnes brûlés vives, 5,564; en effigie, 2,352; condamnées aux galères et à la prison, 46,059.

Sous le quatrième inquisiteur, Adrien Florencio, de 1517 à 1524, furent brûlés vives, 1,620 personnes; en effigie, 560; condamnées aux galères et à la prison, 5,060.

De 1524 à 1525, furent brûlés vives, 524 personnes; brûlés en effigie, 412; condamnées aux galères et à la prison, 4,481.

De 1525 à 1538, — Alphonse Mauriquez étant inquisiteur — brûlés, 2,250; en effigie, 1,123; condamnées aux galères et à la prison, 11,250.

De 1538 à 1543, brûlés vives, 840; en effigie, 420; condamnées aux galères et à la prison, 6,620.

De 1543 à 1546, sous le règne de Charles V, brûlés vives, 1,320; en effigie, 660; condamnées aux galères et à la prison, 18,440.

De 1546 à 1597, règne de Philippe II, — brûlés vives, 3,990; en effigie, 1,845; condamnées aux galères et à la prison, 18,450.

De 1597 à 1621, règne de Philippe III, — furent brûlés vives, 1,840 personnes; en effigie, 692; condamnées aux galères et à la prison, 10,716.

Sous Philippe IV, de 1621 à 1665, furent brûlés vives, 1,632 personnes; en effigie, 540; condamnées aux galères et à la prison, 6,512.

Sous Philippe V, de 1700 à 1746, on brûla vives, 1,600 personnes; en effigie, 760; furent condamnées aux galères et à la prison, 9,120.

Sous Ferdinand VI, de 1746 à 1759, furent brûlées vives, 10 personnes; en effigie, 5; condamnées aux galères, 170.

Sous Charles III, de 1759 à 1788, on compte 4 personnes brûlées vivantes, et 56 condamnées aux galères et à la prison.

Le règne de Charles IV vit encore diminuer ce nombre de 1788 à 1808. La foi ayant abandonné les âmes, une seule personne fut condamnée à être brûlée en effigie, et 42 furent condamnées aux galères et à la prison.

Il était évident que les temps de désolation étaient arrivés. Le saint-tribunal fut forcé d'abdiquer devant le mauvais esprit du siècle, mais il suffira à sa gloire d'avoir accompli sa tâche pendant 359 années. Quoi de plus éloquent que ce résumé: en 559 années, et grâce aux arrêts du saint-office, 54,658 âmes furent envoyées dans les flammes de l'enfer après que leurs corps maudits eurent été dévorés par le feu.

Extérieur.

ITALIE. — Aucune nouvelle importante de Rome.

PIÉMONT. TURIN, 30 août. — Le Risorgimento prétend savoir que M. Pinelli a déjà eu une conférence avec le pape. Le même journal dément la nouvelle que l'Angleterre va conclure un traité de commerce avec le Piémont.

ALLEMAGNE. PRUSSE. — Berlin, 28 août. Le Vorort de la confédération helvétique a répondu par un refus formel aux prétentions de la Prusse sur Neufchâtel, et il a résolu de soumettre l'affaire aux grandes puissances. La Russie a, jusqu'ici bien entendu, donné raison à la Prusse. Le gouvernement français n'a pas encore fait de réponse précise, l'ambassadeur ayant dit qu'il fallait attendre le retour du président de son voyage.

HESSE ÉLECTORALE. CASSEL, 30 août. — Aujourd'hui, à la fin de la séance de l'assemblée des États, le commissaire de la Diète a annoncé que S. A. l'Électeur ne pouvait recevoir la mission qui devait lui remettre l'adresse en réponse au discours d'ouverture.

AUTRICHE. PRAGUE, 28 août. — On lit dans la Gazette de Breslau: « La question allemande sera définitivement résolue dans les conférences d'Isch, auxquelles assisteront, dit-on, les rois de Bavière et de Wurtemberg. La Russie laisse à l'Autriche le soin d'introduire des réformes dans le pacte fédéral. Les rapports de l'Allemagne avec les autres États de l'Allemagne restent les mêmes. — Les deux puissances sont d'accord là dessus. — On dit également que les affaires d'Italie seront réglées dans les conférences d'Isch, et que le gouvernement a reçu une dépêche du cardinal Antonelli, qui l'invite à soutenir le pape dans l'affaire du Piémont. »

Ceci est, comme on voit, un programme à peu près complet des projets de la réaction absolutiste, il n'y manque que le consentement des peuples dont on espère bien pouvoir se

passer. Heureusement que la réaction s'est déjà plus d'une fois vue trompée dans ses espérances.

VARIÉTÉS.

État des Récoltes.

Pendant la semaine qui vient de s'écouler, le temps s'est maintenu au beau et sans pluie. Le vent a été assez vif pour permettre de sécher complètement les grains, et la rentrée des blés et des avoines dans les départements au nord de Paris a pu s'opérer avec facilité. On peut considérer aujourd'hui la récolte des blés comme terminée. Ce qui reste ne constitue qu'une rare exception, qui ne peut avoir aucune influence sur le résultat général.

Il serait difficile de déterminer d'une manière certaine jusqu'à quel point s'est élevé le dommage fait par les pluies à la récolte. Pour s'expliquer sur ce point, il faut établir une distinction: il y a un dommage superficiel qui apparaît toujours sur les blés à la suite des pluies, la couleur en est altérée, le poids comparé à la mesure en est diminué; le grain est souvent taché et sali, enfin il est d'une conservation plus difficile. Cette espèce de dommage n'est point au fond un dommage réel. Il établit pour l'achat du blé une grande diversité dans la qualité; les farines qui en proviennent rendent moins de pain; mais, comme le grain s'est gonflé, le nombre de mesures a augmenté, et le résultat définitif est à peu près le même, quant à la quantité d'aliments fournis.

Il y a un dommage réel, quand, par l'effet des pluies et de la chaleur, une certaine quantité de blé a plus ou moins germé sur la javelle ou sur les dizeaux. Alors le blé a perdu une grande partie de son gluten et de ses propriétés alimentaires. Pour apprécier le dommage que la récolte dernière peut avoir éprouvé, il faudrait donc connaître qu'elle est la proportion de blé qui a germé.

Il y a un dommage réel, quand des blés, ayant été rentrés trop humides, se sont échauffés dans le tas, ont rougi, et ont ainsi perdu la plus grande partie de leur propriété fermentescible.

Mais quelles sont les quantités rentrées parfaitement sèches? Quelles sont celles qui n'ont éprouvé qu'un dommage superficiel? Quelles sont celles qui, ayant germé dans le champ ou rougi dans le tas, présentent un dommage réel? C'est ce qu'il est impossible de savoir aujourd'hui d'une manière positive.

S'il faut en croire les avis que nous avons reçus, ceux surtout qui ont fait la part de l'exagération, la quantité de blés germés, comparée à la masse, serait extrêmement faible: celle de blés rentrés humides et s'étant échauffés dans le tas serait plus minime encore. Mais de la Loire à la frontière belge, c'est-à-dire dans tout le rayon d'approvisionnement

de Paris et tous les départements du Nord, une très-grande quantité de blé a reçu de l'eau, soit sur gerbes, soit sur javelles, soit sur pied; cette quantité peut être évaluée à la moitié de la récolte, à certains endroits même, aux deux tiers.

On conçoit qu'en face de pluies aussi violentes et dont la durée ne pouvait être prévue, une espèce de panique se soit emparée des esprits et que la hausse en ait été la conséquence; deux ou trois jours de continuation de temps pluvieux auraient fait un mal incalculable. Mais aujourd'hui les esprits sont nécessairement plus tranquilles, et il y a lieu de s'occuper uniquement du plus ou moins d'abondance de la récolte. Au résumé, il paraît que la récolte de 1850 peut encore être classée parmi les bonnes ordinaires.

Malgré l'effet des brouillards, il se confirme que la récolte est bonne dans le Midi; elle est également bonne en quantité et qualité sur le littoral de la Charente à la Loire et sur les côtes de la Bretagne.

Dans la Bourgogne et dans l'Est, les nouvelles sont dans le même sens.

Quant au rayon de Paris et dans le Nord, on ne se plaint que du défaut de qualité, par suite des pluies; la quantité jusqu'à présent est regardée comme équivalente à une bonne moyenne.

Le centre paraît être le moins bien partagé.

En Angleterre, la moisson se poursuit par un temps favorable. On s'y plaint de la nielle et de la verse; mais on peut dire qu'on ne sait rien encore de bien positif sur le résultat réel, la moisson de ce pays ne pouvant pas être terminée avant la mi-septembre au plus tôt.

En Belgique, les blés sont rentrés, comme dans le Nord, avec des alternatives de pluie et de beau temps. La qualité y est très-variable.

Les avis de la Baltique sont jusqu'ici très-favorables; cependant les prix restent plus élevés dans ce pays que dans le nôtre.

À la suite des pluies, les fanes de la pomme de terre ont noirci, et l'on craint que les tubercules ne soient encore atteints.

Les avoines étaient presque toutes sur terre ou sur pied au moment des grandes pluies. On les rentre aujourd'hui sans trop de dommage. Il n'y a guère que la Champagne qui se plaigne généralement de la germination.

BOURSE DU 4 SEPTEMBRE 1850.

3 p. 0/0 comptant... 58 25
3 p. 0/0 comptant... 96 95

Le Rédacteur-Gérant, SELME DAVENAY.

ANNONCES.

On demande des employés de 600 à 1,500 fr. pour les villes de 5,000 âmes et au-dessus. S'adresser à M. Schœffel, directeur à Saint-Dié (Vosges), route de Rambervillers, 98.

COMPTEUR DE COMMISSIONS

MALADIES DES YEUX.

Il n'est pas de remède plus efficace pour les prévenir et les combattre que la pommade de la veuve FARNIER, qui compte un siècle d'expérience. La vente en est régulièrement autorisée; tout contre-facteur sera poursuivi.

DÉPÔTS: A Epinal, chez SAGAIRE jeune; A Remiremont, Hospice civil; A Saint-Dié, M. RAOUL, pharmacien; A Rambervillers, M. THOUVENIN; Saint-Avold, M. VENSBAOQ, pharmacien.

PURGATIF BARÉ. S. gros comme une lentille, 1 fr. faubourg Saint-Denis, 9, et les pharm. — Injection SAFROY, la seule approuvée, 5 fr. Rob, 3 fr.

DES ACTIONS

DE

CENT FRANCS

SONT DONNÉES

En échange de marchandises à MM. les fabricants, manufacturiers et industriels qui, comprenant bien leur intérêt, ne doutant pas des ressources considérables que présente le nouveau marché de la Californie, sont disposés à y exporter leurs produits.

Aucune compagnie ne présente de plus sûres garanties à ses actionnaires que la société LA CALIFORNIE. Elle est la seule qui se soit préoccupée de ses associés pour acquérir, avant d'aller les exploiter, des terrains

considérables en Californie. — Tous les travailleurs, limités à 500, sont transportés sur ses navires. — Elle joint donc aux bénéfices réalisés aux Placers, et sur les marchés de SAN FRANCISCO et de MONTEREY, ceux que réalisent les affrèteurs sur le prix exigé des passagers.

En prenant des actions de la Compagnie, on fait doublement une bonne affaire, d'abord parce qu'il n'est aucun placement de fonds qui offre plus de garanties et qui puisse donner des bénéfices aussi considérables que ceux attachés à ces actions, ensuite, parce qu'en envoyant des produits en Californie, on s'assure d'importantes commandes pour un marché où la valeur des objets est quintuplée.

Les actions sont au porteur; elles sont de 10, de 25, de 50 et de 100. Tout souscripteur de dix actions reçoit la onzième gratis et à titre de prime. Il est avéré, sans qu'on puisse être taxé d'exagération, qu'une action de 10 francs rapportera cent quarante francs par an, soit douze cent soixante francs pendant la durée de la société. — Ce qui n'empêchera pas l'actionnaire de participer au partage de l'actif de la Compagnie à son expiration.

Toute demande d'actions doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou sur une maison de Paris et adressée à MM. VIGOUREL et Cie., gérants de la Société, rue Neuve-Saint-Augustin, n° 20.

ABONNEMENTS:

24 FRANCS par an.

LE PEUPLE

DE 1850,

BUREAUX:

RUE COQ-HÉRON, 5, à Paris.

Journal de la Démocratie socialiste.

Le PEUPLE DE 1850 est destiné à continuer le Représentant du Peuple, le Peuple et la Voix du Peuple. Le conseil de rédaction est composé des citoyens:

MICHEL (de Bourges), représentant du peuple, président.

E. BAUNE, représentant du peuple.

EUGÈNE SUE, représentant du peuple.

BOYSSET, id.

EDGARD QUINET, id.

COLFAVRU, id.

MADIER DE MONTJAU aîné, id.

DEFLOTTE, id.

P.-J. PROUDHON.

BISSON, — CHEVÉ, — CRETIN, — DARIMON, — TAXILE DELORD, — DELUC, — FAURE, — FAVRE, — GYVÈS, — MASSOL, — MAUBLANC, — VASBENTER.

Le Peuple de 1850 paraît trois fois par semaine: les mercredi, vendredi et dimanche. — Chaque numéro, formant huit pages d'impression (la valeur de six numéros par semaine), contient les séances législatives de deux en deux jours; les nouvelles politiques sont aussi complètes que celles données par les journaux quotidiens. — Les prix d'abonnement sont fixés ainsi qu'il suit:

Un an, 24 fr. | Six mois, 12 fr. | Trois mois, 6 fr. | Un mois, 2 fr.

Le timbre rend le journal quotidien inaccessible au travailleur; le mode de publication du Peuple de 1850 permettra à tout citoyen d'avoir son journal, avec une réduction de prix de 12 fr. par an. Avant la nouvelle loi contre la presse, on recevait sept numéros par semaine pour 56 fr. par an; avec la loi, le Peuple de 1850 donne la valeur de six numéros dans les trois jours de publication. Ce n'est donc, en réalité, qu'un numéro de moins par semaine, largement compensé par une diminution de DOUZE FRANCS par an.

À partir du 1^{er} septembre, le Peuple de 1850 publiera en variété: la Conspiration impérialiste de Strasbourg, Boulogne et Londres, par ALEXIS LAGARDE, ancien rédacteur de la Reforme. Sa publication, commencée dans le Peuple, en 1849, sera refondue et donnée intégralement par le nouveau journal.

On s'abonne en adressant franco un mandat sur la poste ou sur une maison de banque, à l'ordre du directeur-gérant, rue Coq-Héron, 5, à Paris. Les Messageries font aussi les abonnements, sans augmentation de prix.

Remiremont, imp. et Lith. Mougin.